

SEUL·E AVEC ENFANT·S ?

Près d'1 famille sur 3 est monoparentale



DROITS, CONSEILS ET AIDES

QUI VA GARDER LES ENFANTS ? ET LA MAISON ? POSSIBLE DE M'EN SORTIR FINANCIÈREMENT ?

PLUS D'INFOS, PORTAIL DE L'ACTION SOCIALE :

[ACTIONSOCIALE.WALLONIE.BE/SEULAVECENFANT](https://actionsociale.wallonie.be/seulavecenfant)



Wallonie

SEUL·E AVEC ENFANT·S ?

VISITEZ CE SITE

www.seulavecenfant.wallonie.be

La WALLONIE propose

UN SITE INTERNET ET

UN FORMULAIRE DE CONTACT

qui permettent aux personnes intéressées de poser des questions plus précises sur leur situation personnelle, à adresser à :

fmp.actionsociale@spw.wallonie.be

Un site qui concerne tous ceux et celles qui, à un moment de leur vie, se retrouvent en situation d'assumer seul·e de manière permanente, principale, égalitaire ou occasionnelle, l'hébergement et l'éducation d'un ou plusieurs enfant·s.

Pour répondre aux principales questions que se posent les personnes qui sont dans l'une de ces situations, leur rappeler leurs droits **et leur présenter les différentes aides** qui peuvent leur être proposées

actionsociale.wallonie.be/seulavecenfant